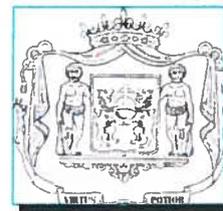


MAIRIE
de
SAINT-JEAN-LE-COMTAL
32 550 SAINT-JEAN-LE-COMTAL



Tél : 05 62 05 93 30 / Fax : 05 62 63 26 64
Email : mairie.stjean-le-comtal@wanadoo.fr

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 10 JUILLET 2020

L'an deux mil vingt le dix juillet à 11h00, le conseil municipal de la commune de SAINT JEAN LE COMTAL, s'est réuni en séance ordinaire au nombre prescrit par la loi, en la Mairie de la commune, sous la présidence de Monsieur .Éric BONNET, Maire, suivant convocation du 3 juillet 2020.

Présents : BONNET Éric, SAINT VIGNES Maryse, LACAZE Stéphane, BOUE Emilie, ABADIE Éric, SOENEN Antoine, MORLAAS-COURTIES Pascal, BARBE-MORLAAS-COURTIES Marie-Line, DUPUY Sylvain, AUBIAN Jean Bernard, DARNAUD Didier

Secrétaire de séance : Monsieur LACAZE Stéphane

ORDRE DU JOUR

- Approbation du compte rendu du 2 juillet 2020
- Délibération : Elections sénatoriales, élection d'un titulaire délégué titulaire et de 3 délégués suppléants
- Questions diverses

APPROBATION DU COMPTE RENDU DU 2 JUILLET 2020

Le Conseil Municipal APPROUVE le compte rendu

Par :	11 voix POUR	voix CONTRE	voix ABSTENTION
--------------	---------------------	--------------------	------------------------

DELIBERATION : ELECTIONS SENATORIALES, ELECTION D'UN DELEGUE TITULAIRE ET DE 3 DELEGUES SUPPLEANTS

Vu le décret du 29 juin 2020 portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs,

Vu la circulaire ministérielle du 12 juin 2017 relative à la désignation des délégués des conseils municipaux et de leurs suppléants en vue des élections des sénateurs,

Vu l'arrêté préfectoral du 1er juillet 2020 fixant le nombre de délégués, des délégués supplémentaires et des suppléants à élire ainsi que le mode de scrutin.

Le bureau électoral est composé par les membres du conseil municipal les plus âgés à l'ouverture du scrutin et des deux membres présents les plus jeunes. Il s'agit de Mme BOUÉ Emilie, Mr DUPUY Sylvain, Mme SAINT-VIGNES Maryse, Mr AUBIAN Jean-Bernard.

La présidence du bureau est assuré par le Maire.

Après enregistrement des candidatures, il est procédé au vote.

Après dépouillement des candidatures, il est procédé au vote :

- Nombre de bulletins : 11
- Bulletins blancs ou nuls : 0
- Suffrages exprimés : 11

Ont obtenu :

Délégué titulaire :

11 voix pour Monsieur BONNET Eric

Délégués suppléants :

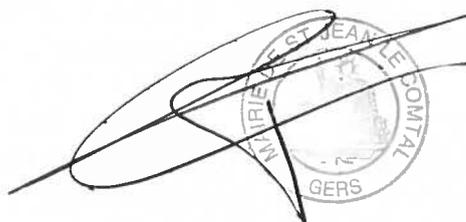
11 voix pour Monsieur MORLAAS-COURTIES Pascal

11 voix pour Monsieur AUBIAN Jean-Bernard

11 voix pour Monsieur DUPUY Sylvain

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 12h00.

Le Maire,
Eric BONNET

A circular official stamp is partially obscured by a large, stylized handwritten signature in black ink. The stamp contains the text "Mairie de ST JEAN DE COMTAL" around the top and "GERS" at the bottom. The signature is written over the stamp, crossing it in several places.